REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 439/11/2026

A MONSIEUR LE CONSULTANT BWIRABUCIZA MUSHAGALUSA EMMANUEL.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif au recrutement d'un consultant individuel, expert en macroéconomie devant accompagner l'APROCM dans l'analyse des indicateurs économiques en vue de l'émergence dans les classes moyennes en RDC, conclu avec l'APROCM, pour un montant total hors taxe dollars américains sept mille sept cent cinquante-huit, soixante-deux centimes (USD 7 758,62) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinquante-quatre, trente et un centimes (USD 54,31), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 06/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000439